



Budget européen : la véritable négociation commence.

Le budget pluriannuel (2014-2020), adopté après trente heures d'âpres négociations par les chefs d'Etats et de gouvernements - réunis à Bruxelles, les 7 et 8 février 2013-, est un compromis qui reflète le rapport des forces politiques existant aujourd'hui au Conseil. 21 des participants sur 27 étaient des conservateurs libéraux, décidés à étendre à l'Europe les politiques d'austérité qu'ils pratiquent dans leurs propres pays.

Le moins mauvais des compromis ?

Le compromis s'est conclu sur un budget pour 7 ans de 960 milliards d'euros en crédits d'engagement. C'est plus que ce que voulait David Cameron, le premier ministre britannique (886 milliards d'euros).

Février 2013

C'est moins que ce qu'avait proposé la Commission (1033 milliards d'euros). Mais moins aussi que le budget précédent 2007-2013 (994 milliards d'euros)

Alors que l'Europe s'enfonce dans la récession économique au Sud et dans la stagnation au Nord; qu'elle s'apprête à accueillir un 28ème Etat membre (la Croatie); le Conseil propose un budget pluriannuel en baisse, égal à 1% du PIB de l'Union.

On comprend que les députés européens, toutes tendances confondues, soient en pétard !

François Hollande s'est bien battu !

Ultra minoritaire au sein du Conseil, notre Président a néanmoins réussi à limiter la casse : l'amputation budgétaire a été réduite à 34 milliards

d'euros seulement, par rapport au budget précédent. Les grands acquis communautaires ont été préservés : **la politique agricole commune (PAC)** qui vise à faire de l'Europe une grande puissance agroalimentaire, dans un monde qui comptera bientôt 9 milliards de bouches à nourrir.

La **politique de cohésion** (+4,5 milliards d'euros), qui permet de soutenir les nouveaux Etats membres de l'Europe de l'Est et les régions européennes les plus frappées par la désindustrialisation. Le président français a obtenu de surcroît le fléchage de 6 milliards d'euros vers le soutien aux jeunes chômeurs de notre continent.

Mais les économies, imposées par la réduction du budget sur 7 ans, ont été réalisées essentiellement sur les grands programmes d'infrastructures : interconnexion des réseaux énergétiques, numériques et des transports; isolation thermique des bâtiments; mobilité écologique...

En l'état, nous ne le voterons pas !

Nous saluons l'action de François Hollande pour limiter les dégâts et son attitude responsable : si les Chefs d'Etats et de gouvernements s'étaient séparés le 8 février au petit matin sur un constat de désaccord, ils auraient donné un signal désastreux aux opinions publiques et aux investisseurs, à un moment où l'Europe s'enlise dans la récession économique. Notre président a préféré un accord insatisfaisant à un constat d'échec.

Mais les députés européens, et en premier lieu, les députés socialistes, sont bien décidés à améliorer la proposition du Conseil.

Ils en ont le pouvoir : s'ils votent contre, le budget pluriannuel qui leur est présenté, celui-ci sera retoqué !

Ce rejet ne plongera pas l'UE dans une crise dramatique : le budget de l'année 2013 sera tout simplement reconduit en 2014, et chaque année suivante, jusqu'à ce qu'un compromis entre le Parlement et le Conseil soit trouvé !

Vos députés européens ont un pouvoir de négociation dont ils entendent bien se servir !

Les négociations entre le Parlement et le Conseil commencent.

Le vote du Parlement aura lieu en juillet 2013. Nous avons cinq mois pour obtenir :

1. La "flexibilité budgétaire" : c'est-à-dire la possibilité de redéployer une partie du budget d'un poste à un autre, et/ou d'une année à une autre année, en fonction des besoins. Entre 2007 et 2013, le budget pluriannuel de l'Union était de 994 milliards d'euros en "crédits d'engagement", (c'est à dire en promesses d'investissement). Il était de 942 milliards d'euros en "crédits de paiement", (c'est-à-dire en dépenses effectives, l'expérience ayant montré que tous les projets d'investissement ne sont pas réalisés). Les sommes réellement déboursées n'ont été finalement que de 855 milliards d'euros, soit 97 milliards de moins que le montant des crédits de paiement prévus (-11%). La "flexibilité" permettrait, année après année, de réutiliser ces reliquats pour d'autres postes budgétaires, au lieu de les restituer aux Etats membres.

2. Une "clause de révision" obligatoire, en 2015 : en cas de retour à

meilleure fortune, le Conseil devrait pouvoir réviser le budget pluriannuel européen, à la majorité qualifiée de ses membres.

Nous n'acceptons pas un budget d'austérité pour sept ans.

Développer les "ressources propres".

C'est notre troisième et principale revendication.

Ce que montre le Sommet des 7 et 8 février, c'est que le système de financement de l'Union en vigueur aujourd'hui est à bout de souffle.

Ce système est absurde : à un an des élections européennes de 2014, qui désigneront une nouvelle Assemblée et une nouvelle Commission jusqu'en 2019, le Conseil et le Parlement (élu en 2009!) sont invités à décider ce que seront les budgets de l'Union pour les sept prochaines années ! Alors que nul ne sait si la Grande-Bretagne sera encore des nôtres, ni si l'Union à 27 ne sera pas devenue une Union à 30...

C'est comme si l'Assemblée nationale française élue en 2007 jusqu'en juin 2012, avait pu décider en février 2011 ce que serait le budget de la France entre 2013 et 2020 !

Le budget pluriannuel doit être voté pour cinq ans, en début de chaque législature, par le Conseil et le Parlement nouvellement élu.

Ce système est désagrégateur : il pousse à l'affrontement des intérêts nationaux les plus étroits, au détriment de l'intérêt général européen. L'essentiel des ressources (76% du

budget) provient des contributions des Etats membres. Parmi ceux-ci, certains sont eurosceptiques et souhaitent renationaliser les politiques communes et réduire le budget communautaire au minimum incompressible. La Grande-Bretagne de David Cameron est leur chef de file. D'autres, qui versent plus qu'ils ne reçoivent parce qu'ils sont les plus riches - les Etats "contributeurs nets" de l'Europe du nord- veulent aussi réduire leur quote-part.

D'autres enfin, surendettés et mis en demeure par la Commission et les marchés financiers à revenir au plus vite à l'équilibre de leurs comptes, demandent également à réduire leur effort. ***La conjonction des trois tire le budget européen à la baisse.***

Chacun exige de recevoir de l'Union au moins autant qu'il lui a versé. Comme autrefois Margaret Thatcher, chacun "*wants his money back*".

Il faut changer ce système et mettre en œuvre des modes de financement qui ne dépendent pas des gouvernements des Etats membres. Plusieurs propositions sont en débat :

- **La Taxe sur les transactions financières (TTF)**, soutenue d'ores et déjà par onze Etats membres, dont l'Allemagne : son rendement annuel est évalué par la Commission à 35 milliards d'euros. Elle devrait entrer en vigueur dès janvier 2014.

- **Les Obligations européennes** dédiées à des projets, pour financer les grands programmes européens favorisant la croissance et préparant l'avenir (les *Europrojects*). Dans le "**Pacte de croissance**" adopté à l'instigation de François Hollande les 28 et 29 juin 2012, 4 milliards d'euros

sont consacrés par la Banque européenne d'investissement (BEI) à lever de telles obligations, à titre expérimental. Il faut passer de l'expérimentation à la réalisation à grande échelle.

• **Les Impôts européens** : plusieurs propositions ont été étudiées par les services de la Commission : **TVA européenne** de 1% s'ajoutant à la TVA perçue par chaque Etat membre; (pour 2020 la Commission prévoit un produit de 29 milliards d'euros); taxes européennes sur le tabac et l'alcool; impôt européen additionnel à l'impôt marginal sur les sociétés; prélèvement d'une partie des enchères des quotas de CO2; taxe carbone aux frontières de l'UE; taxe sur l'énergie, le transport aérien, les jeux en ligne; le commerce des armes...

Tous ces projets ne sont pas également réalistes, mais plusieurs le sont. Leur mise sur pied permettrait de faire passer les ressources propres de l'Union à 50 ou 60% de son budget pluriannuel.

Nous voulons trouver les financements nécessaires au retour de la croissance. A défaut du budget, les "ressources propres" les fourniront.

La PAC sauvegardée, mais pas réformée

Malgré la volonté de David Cameron - et de quelques autres...!- de démanteler ou de réduire fortement le budget de la PAC, celui-ci a été, pour l'essentiel, préservé. Sa réduction se limite à 13% sur sept ans, et la part perçue par les agriculteurs français a été augmentée de 1 milliard ! Une fois

n'est pas coutume, la FNSEA a rendu hommage au gouvernement.

La PAC est la plus communautarisée des politiques de l'UE. Elle garantit l'indépendance et la sécurité alimentaire de notre continent. Elle soutient une industrie agro-alimentaire très performante qui améliore la balance commerciale de plusieurs pays européens, dont le nôtre.

Elle doit être défendue, mais elle doit aussi être profondément réformée. Il n'est pas normal que 80% de ses crédits soient attribués à seulement 20% des agriculteurs européens ! Il faut plafonner les aides des grands exploitants, attribuer un financement dès le premier hectare, assurer la convergence entre les pays de l'Union, certains percevant jusqu'à 400 euros par hectare, quand d'autres doivent se contenter de 80 !

La PAC doit être par ailleurs plus protectrice de l'environnement; elle ne doit pas entrer en contradiction avec les objectifs de l'UE en matière de développement durable.

Nous regrettons que les gouvernements allemand, suédois et britannique se soient opposés à ces réformes que nous préconisons.



<http://www.henriweber.eu>
<http://www.henri-weber.fr>

Parlement européen - ASP 14G242
60, rue Wiertz - B-1047 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 284 57 88 Fax : +32 (0)2 284 97 88

Courriel : henri.weber@europarl.europa.eu